

# Dès cet été, on lève le pied !

Les habitants du Sud de la Ville sont nombreux à se plaindre de la vitesse des véhicules motorisés dans leur quartier. La Municipalité a donc pris la décision de lancer une expérimentation sur plusieurs axes de ce secteur pour une période de 6 mois visant à y réduire la vitesse à 30km/h.

*« Le Code de la route et nos villes sont principalement construites pour et autour de la circulation motorisée. Cela ne permet pas à l'ensemble des usagers de partager correctement la route. Il faut donc que nous prenions des décisions pour que tout le monde puisse circuler en toute sécurité »* indique Marc Serres, Conseiller municipal délégué au Conseil des Sages et à la Prévention routière.

De nombreux aménagements ont déjà été effectués pour obliger les automobilistes à réduire leur vitesse avec, notamment, la mise en place de nouvelles chicanes dans les petites rues ou de dos d'ânes sur les grands axes. Comme l'a fait remarquer l'Association Chilly-Mazarin Sud des Voisins Citoyens et Vigilants, cela n'est pas suffisant et il a donc été décidé de réduire la vitesse de la majeure partie du Sud de la Ville à 30km/h.

*« Ainsi, par exemple, la rue de la Montagne qui est en sens unique devient automatiquement un double-sens cyclable »* précise Christian Proponet, adjoint à la Maire chargé de l'Aménagement urbain et des Mobilités. Les cyclistes auront le droit de prendre cette rue à contre-sens et seront plus en sécurité, la vitesse des automobilistes étant réduite.

**Durant cette période expérimentale, des patrouilles de la Police Municipale seront déployées dans cette zone pour rappeler la limitation de vitesse.**

# CHILLY MAZARIN

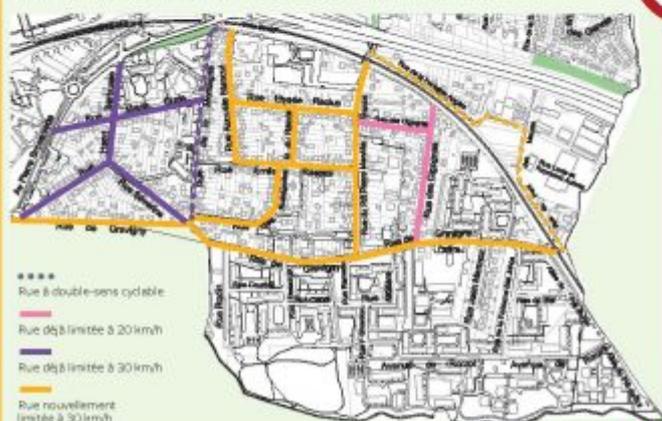
## DÈS CET ÉTÉ, ON LÈVE LE PIED !

***Vous avez été nombreux à vous inquiéter de la vitesse excessive des véhicules motorisés dans votre quartier.***

**La Municipalité a donc pris la décision de lancer une expérimentation pour une période de 6 mois visant à y réduire la vitesse à 30km/h.**

Dès début juillet, toutes les rues situées au Sud de la Ville seront concernées. Cette décision devrait permettre à l'ensemble des usagers de la route de la partager correctement. Les sens uniques deviennent automatiquement des double-sens cyclables.

### Nouvelles limitations de vitesse dans le sud de la ville



## Contact

Place du 8 mai 1945

91380 Chilly-Mazarin

Tél : [01 69 10 37 00](tel:0169103700)

[Formulaire de contact](#)

## En savoir +